

La Maine - Lot n° 1

Longueur : 4300 mètres

Limite Amont : Tête amont du pont de chemin de fer de Segré (Rive droite, point kilométrique 122,600)

Limite Aval : Barrage du seuil de Maine (Rive droite, point kilométrique 126,900)

Pêche amateur aux engins : 0 licence

Pêche aux lignes : Location amiable à l'Ablette Angevine



0 400 m

SOURCE : ©IGN/SCAN250 license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)

 Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire

ANGERS

La Maine - Lot n° 2

Longueur : 2 700 mètres

Limite Amont : Barrage du seuil de Maine (Rive droite, point kilométrique 126,900)

Limite Aval : Pont de Pruniers (Rive droite, point kilométrique 129,600)

Réserve : 50 m en aval du barrage

Pêche amateur aux engins : petite pêche (5 licences)

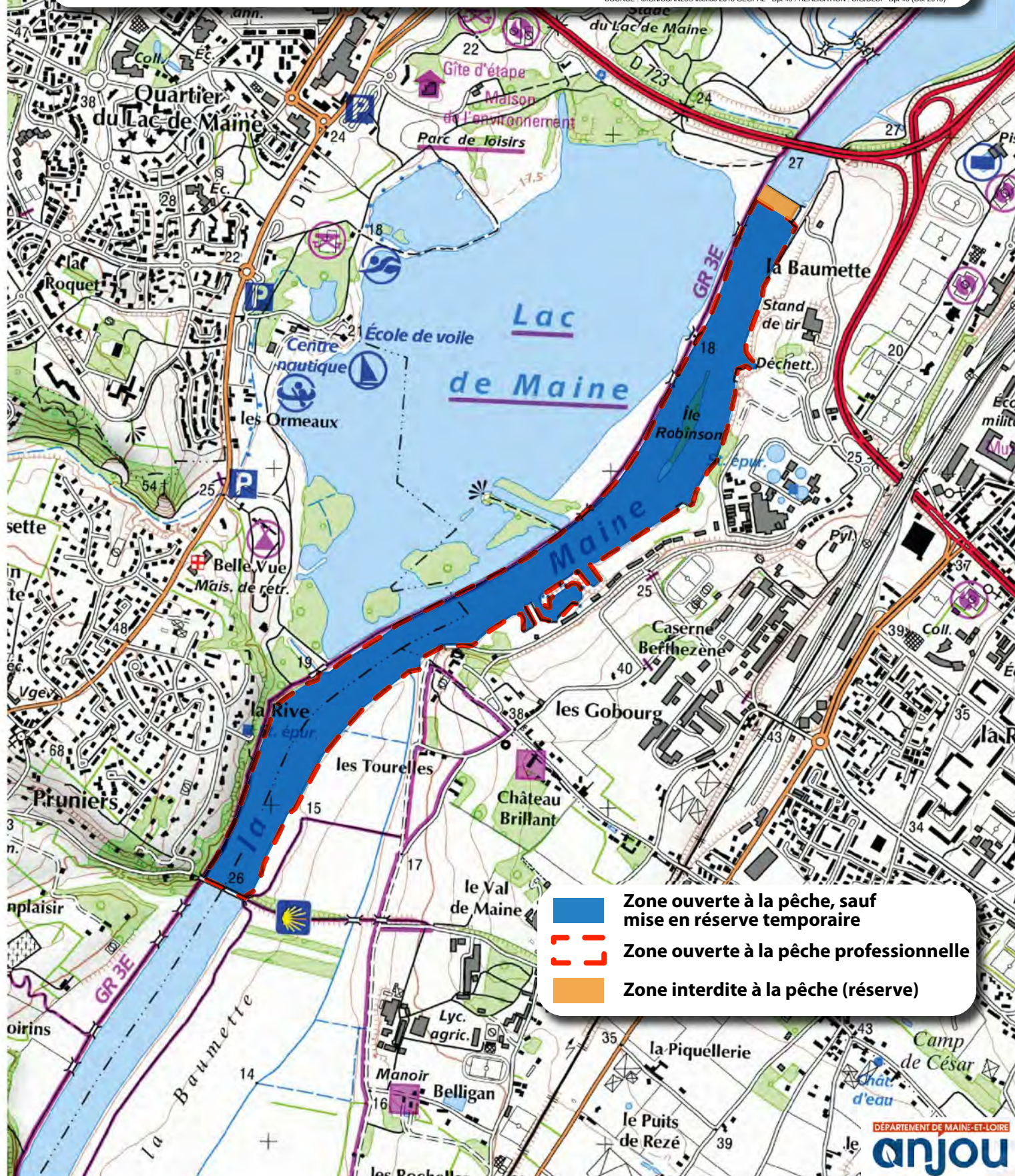
Pêche aux lignes : Location amiable aux pêcheurs d'Angers-Loir

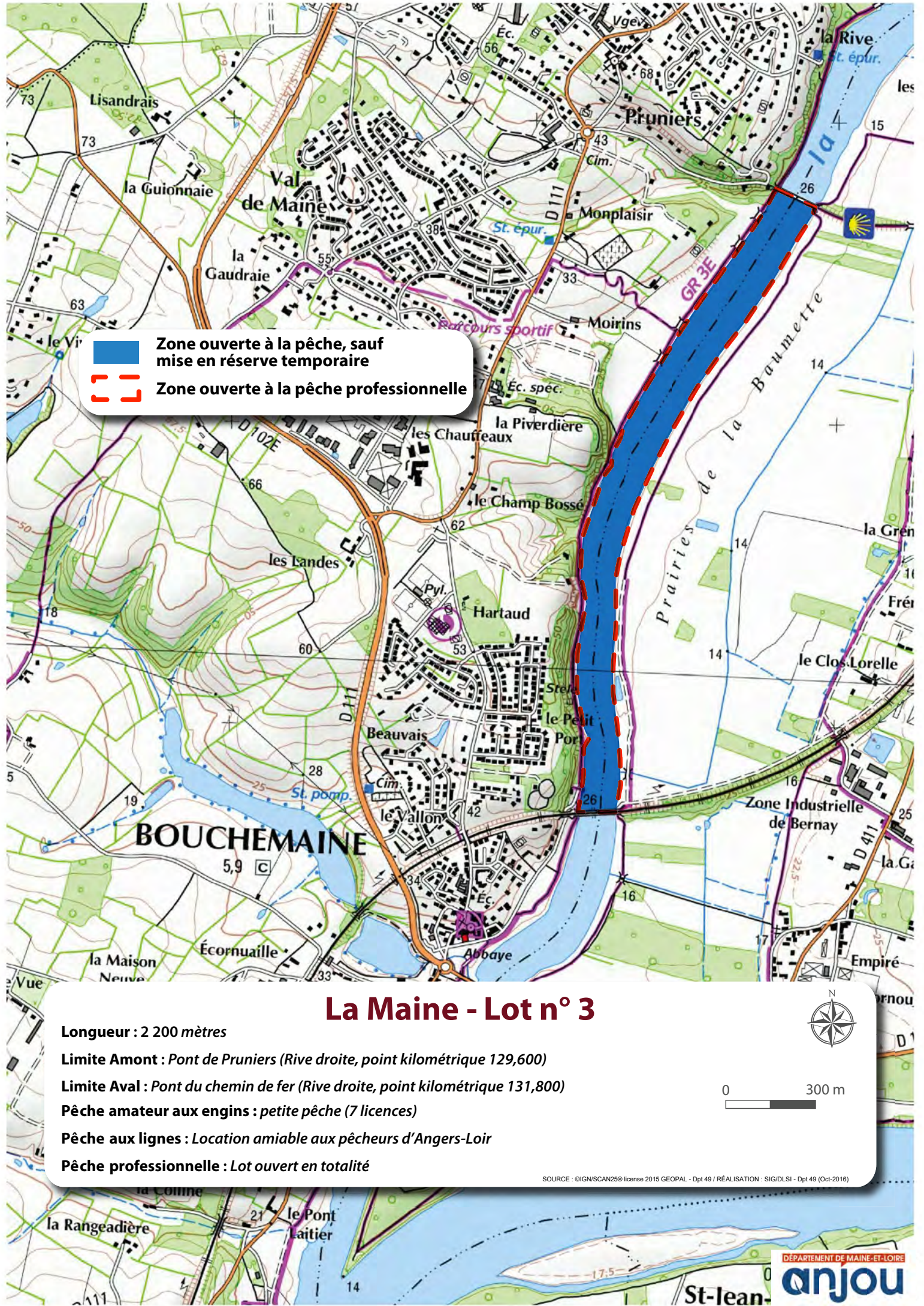
Pêche professionnelle : Lot ouvert en totalité



0 300 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25© license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



- 
-  Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
-  Zone ouverte à la pêche professionnelle

La Maine - Lot n° 3

Longueur : 2 200 mètres

Limite Amont : Pont de Pruniers (Rive droite, point kilométrique 129,600)

Limite Aval : Pont du chemin de fer (Rive droite, point kilométrique 131,800)

Pêche amateur aux engins : petite pêche (7 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux pêcheurs d'Angers-Loir

Pêche professionnelle : Lot ouvert en totalité



0 300 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25© license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)

La Maine - Lot n° 4

Longueur : 1 900 mètres

Limite Amont : Pont du chemin de fer (Rive droite, point kilométrique 131,800)

Limite Aval : Limite de la Maine - Confluence avec la Loire (Rive droite, point kilométrique 133,700)

Pêche amateur aux engins : petite pêche (10 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable à l'Ablette Angevine

Pêche professionnelle : Lot ouvert en totalité



0 250 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)

BOUCHÉMAINE



Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire

Zone ouverte à la pêche professionnelle

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou